

Posté par: lettres types

Publiée le : 23/11/2007 23:51:58

Monsieur le Directeur,

Je vous ai communiqué le (date) les dates auxquelles je prendrai le solde de mes congés payés.

Vous m'avez indiqué que selon vos calculs il ne me restait que (nombre de jours) jours de congés à prendre et que pour partir sur la période demandée je devrai prendre (nombre de jours) jours de congés sans solde.

Sauf erreur de ma part, il me semble que votre calcul est inexact.

En effet, lors de mon dernier départ en congé (ou lors de mes derniers départs en congés si vous avez fractionné vos congés) j'ai pris (nombre de jours pris) jours se décomptant comme suit :

du Lundi (date) au (date) (précisez les jours de la semaine) soit (nombre de jours) jours.

du Lundi (date) au (date) (précisez les jours de la semaine) soit (nombre de jours) jours.

ou bien : il semblerait que vous ayez considéré à tort le samedi comme jour ouvrable alors que mon congé a débuté le lundi et que ce soit la cause de la divergence de nos décomptes.

En conséquence, je vous informe que je partirai bien en congés payés à la date du (date) jusqu'au (date) inclus.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

[Demande de recalcul du solde des congés payés](#)